

Groupe privé réservé aux membres d'Ostéopathie Québec

Nétiquette¹

Ce groupe Facebook est exclusivement réservé aux membres d'Ostéopathie Québec. Grâce à celui-ci, nous souhaitons vous offrir un espace privé vous permettant d'échanger avec vos collègues de façon enrichissante à propos de vos enjeux, vos opinions, vos idées, vos expériences professionnelles et vos connaissances sur l'ostéopathie.

Les commentaires émis dans ce groupe, sur les médias sociaux et autres plateformes numériques réservées à la discussion d'Ostéopathie Québec sont les bienvenus et sont appréciés. L'association encourage la discussion entre tous les utilisateurs intéressés par ses actualités, ses activités ainsi qu'à propos de l'avancement des démarches pour la création de l'ordre professionnel des ostéopathes.

Ce groupe, nos médias sociaux et nos autres plateformes numériques sont réservées à la discussion et ne représentent pas un espace d'expression destiné aux utilisateurs désirant faire des revendications envers nos instances. Si vous souhaitez faire de telles revendications, n'hésitez pas à communiquer avec les administrateurs de ce groupe pour qu'ils puissent vous rediriger vers les ressources appropriées.

Pour que cet objectif soit atteint et que les échanges restent respectueux et harmonieux, certaines règles s'appliquent.

Modération et heures de service

Ostéopathie Québec s'engage à répondre aux questions et aux commentaires des utilisateurs dans des délais raisonnables, à l'intérieur des heures de bureau soit : du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Ostéopathie Québec se réserve le droit de :

- ne pas répondre à un message ou à un commentaire;
- supprimer tout commentaire ou publication qui contreviendrait à la présente nétiquette;
- supprimer tout commentaire jugé faux, hors sujet ou publié à de trop nombreuses reprises;
- bloquer, après un premier avertissement, tout utilisateur qui contreviendrait à la présente nétiquette;
- retirer tout commentaire relatif à des litiges potentiels, imminents ou en cours.

Les interactions d'Ostéopathie Québec avec les utilisateurs participant sur ses médias sociaux ne sont pas anonymes. Les utilisateurs qui souhaitent utiliser ces plateformes pour échanger entre collègues ou avec l'association sont donc tenus de s'identifier. Ostéopathie Québec se réserve le droit

¹ La nétiquette (mot-valise formé de *net* et d'*étiquette*) est l'ensemble des conventions de bienséance régissant le comportement des internautes dans le réseau, notamment lors des échanges dans les forums ou par courrier électronique. (source: Office québécois de la langue française, http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=2794)

de supprimer un commentaire ou de ne pas répondre à une question s'il subsiste un doute quant à l'identité de son auteur.

Ostéopathie Québec n'est pas responsable des propos ni des contenus partagés par les utilisateurs sur les médias sociaux et autres plateformes numériques réservées à la discussion.

Afin de vous assurer que vous protégez vos renseignements personnels et ceux des autres, nous vous suggérons de :

- vérifier que vous avez le consentement des gens qui apparaissent dans vos photos et/ou vos vidéos;
- faire preuve de prudence et de réserve si vous désirez évoquer des expériences vécues, et ce, afin de ne pas révéler d'informations délicates ou personnelles vous concernant ou concernant une autre personne.

Règles de bonne conduite

Tout utilisateur est tenu de :

- faire usage de respect et de courtoisie dans ses commentaires et messages envers un autre utilisateur, envers Ostéopathie Québec ou l'un de ses employés;
- faire un usage raisonnable des majuscules et des points d'exclamation;
- s'exprimer dans un français compréhensible et soigné;
- ne jamais faire usage de propos insultants, diffamatoires, racistes, sexistes, vulgaires, injurieux, agressifs, blessants, grossiers, calomnieux, violents ou complotistes envers Ostéopathie Québec l'un de ses membres ou l'un de ses employés;
- ne jamais diffuser de vidéos ou d'images choquantes, à caractères sexuels ou violents;
- ne jamais faire de la sollicitation publicitaire ou de la promotion à des fins commerciales;
- ne jamais faire de la promotion pour :
 - des offres d'emploi ou des locaux à louer (veuillez contacter la permanence de l'association pour faire la promotion de ce type d'annonce);
 - un parti politique ou un de ses représentants;
 - un lobby, un groupe d'intérêt, un groupe de pression ou tout groupe d'influence, qu'il soit enregistré ou non au Registre des lobbyistes du Québec.
- ne jamais faire de propagande religieuse;
- ne jamais divulguer des informations permettant l'identification nominative et précise d'autrui (adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone, pièce d'identité, etc.).

Contenu et droit d'auteur

En diffusant un commentaire ou en réagissant au contenu sur les médias sociaux ou autres plateformes numériques réservées à la discussion d'Ostéopathie Québec, vous acceptez les conditions générales de notre nétiquette.

En écrivant sur un de nos médias sociaux ou autres plateformes numériques réservées à la discussion, l'utilisateur comprend que ses commentaires deviennent publics pour une période indéfinie et peuvent être indexés par les moteurs de recherche d'Internet.

Utilisation de la langue

Ostéopathie Québec communique en français sur l'ensemble de ses médias sociaux et autres plateformes numériques réservées à la discussion. Toutefois, l'association répond aux questions conformément aux dispositions de la Charte de la langue française (RLRQ, c. C 11).

Pour se faire, Ostéopathie Québec pourrait avoir recours à des outils de traduction en libre-service, et ne peut donc pas garantir de la qualité des communications dans une autre langue que le français.

Plainte ou signalement

Ostéopathie Québec dispose d'un processus pour accueillir et évaluer les plaintes du public et des membres. Ce bureau s'assure que les services rendus par les membres sont sécuritaires et conformes aux Règlements généraux et au Code de déontologie des ostéopathes membres d'Ostéopathie Québec.

Ostéopathie Québec possède également un Comité de discipline qui entend les plaintes déposées par le bureau syndic à l'endroit d'ostéopathes. Il est l'instance qui décide de la culpabilité ou non de l'ostéopathe en cause et, s'il y a lieu, qui lui impose une sanction. Les mesures disciplinaires ont pour but de sanctionner le membre afin qu'il corrige sa conduite professionnelle et qu'il respecte les valeurs liées à sa profession.

Si vous souhaitez faire un signalement, une plainte ou si vous avez une insatisfaction ou des questionnements envers la pratique d'un membre d'Ostéopathie Québec, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : info@osteopathiequebec.ca